

# TARIFS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2017

Une étude de votre situation et un devis seront réalisés gratuitement sur simple demande.

## MODE PRESTATAIRE

TARIF COMPLET	PERSONNES DE + DE 70 ANS pour les 30 premières heures, pour les jours ouvrables Les dimanches et jours fériés	22,16 € 27,07 €
	PERSONNES DE + DE 70 ANS à partir de la 31 <sup>ème</sup> heure, pour les jours ouvrables Les dimanches et jours fériés	23,26 € 28,38 €
	PERSONNES DE - DE 70 ANS pour les jours ouvrables Les Dimanches et jours fériés	23,26 € 28,38 €
TARIF COMPLET CESU	Jours ouvrables	22,16 €
SOINS PALLIATIFS		27,07 €
ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA)	Les dimanches et jours fériés	27,07 €
PRESTATION DE COMPENSATION POUR LE HANDICAP (PCH)	Les jours ouvrables, les dimanches et les jours fériés	20,05 €
SORTIR PLUS	Les jours ouvrables	22,85 €
	Les dimanches et les jours fériés	33,13 €

\* En fonction de votre situation, vous pourrez bénéficier d'une prise en charge de votre Caisse de Retraite, d'une Mutuelle, de la Maison Départementale du Handicap, du Conseil Départemental...

## MODE MANDATAIRE

Des frais de gestion sont calculés en fonction du nombre des heures payées.		
TRANCHES MENSUELLES	FRAIS FIXES	FRAIS COMPLEMENTAIRES
1 à 10 heures	34,50 €	
11 à 40 heures	34,50 €	+ 3,05 € par heure complémentaire
41 à 100 heures	126,00 €	+ 2,95 € par heure complémentaire
101 heures et plus	303,00 €	

Vous pourrez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts sur le revenu de 50 % des sommes versées (selon la législation en vigueur)